



Bonjour,

Voici le quatrième numéro de la notre lettre, qui souhaite contribuer à répondre aux problématiques des territoires de faible densité.

Bien se déplacer : J'ai posé quelques questions à **Jean-Marie DELBECQ**, Président du Comité de Pilotage du **Pôle de Compétitivité i-Trans** sur les territoires innovants et nous avons parlé de la commune de **FOURMIES**, dans le **département du Nord** :

Question: Qu'est ce qui vous est apparu comme remarquable dans les actions de cette commune classée comme dense dans le **Parc Naturel de l'Avesnois** ?

Réponse: Ce territoire dont le passé fut industriel est engagée aujourd'hui dans un cycle vertueux et solidaire, s'inscrivant notamment dans la réflexion de **Jérémy Rifkin** sur les atouts des territoires et leurs potentialités de développement grâce à l'innovation **politique régionale Rev3**, l'économie durable et connectée en **Hauts-de-France**. Le Mastère Plan du territoire réalisé en 2013 a été fondé sur les idées de Faire Collectif, de miser sur la transition énergétique et écologique et de ne pas oublier la transition numérique pour la mettre au service des autres objectifs : -63 % de consommations énergétiques et 100 % d'énergies renouvelables en 2050, avec le premier financement participatif citoyen régional pour une centrale photovoltaïque.

Question: Le Pôle I-trans a Fourmies pour un projet de mobilité numérique ?

Réponse: oui , notre équipe **i-viatic** est intervenue intervenue sur la mobilité des personnes, pour mettre en place un **système de transport à la demande** qui a été utilisé en 2019 par 30 personnes par jour en moyenne pour des déplacements domicile-travail et pour la formation.

Question : Pensez vous que cet objectif affiché par les élus du territoire d'être le premier de la classe dans tous les domaines peut se poursuivre?

Réponse: Nous voyons en tout cas que l'attractivité de ce territoire est réelle. Nous sommes en relation maintenant avec une start-up bordelaise Gazelle Tech qui a le projet d'implanter à Fourmies une micro-usine de voitures électriques (8 emplois). Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site [La-rev3-de-Fourmies_Des-transitions-qui-eclairent-lavenir.pdf](#)

Financement des projets de véhicules lourds électriques. Annonce du gouvernement du 14 février 2022. Un dispositif a été décidé pour aider l'**ensemble des acteurs du transport routier** (décidé par un Conseil ministériel pour le développement et l'innovation dans les transports (CMDIT), consacré à la transition énergétique du secteur, présidé par **Jean-Baptiste Djebbari**, ministre délégué chargé des Transports, auquel participait l'association **Avere-France** qui représente l'**écosystème** de l'**électromobilité** dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif). Ces nouvelles aides devraient représenter un budget de 65 millions d'euros. Ainsi que l'indique **Antoine Herteman** Président de l'Avere-France « *La décarbonation du transport des marchandises et des personnes est un élément essentiel pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre. L'électrification des camions, bus et autocars apporte en effet*

une vraie solution, immédiate et durable – un bus électrique émet, par exemple, six fois moins de CO2 qu'un bus diesel. L'offre de véhicules est en train de se développer, mais le coût total d'utilisation et de possession (TCO) est encore supérieur à celui des véhicules thermiques. Cet appel à projets, couplé aux aides à l'acquisition en cours dont celles du programme Advenir, est donc une très bonne nouvelle. Il conviendra juste de s'assurer de la simplicité de son utilisation et de sa bonne intégration avec les schémas existants pour l'ensemble des professionnels concernés.

[.Article \(urba2000.com\)](https://www.urba2000.com)

Merci d'avance de vos réactions sur cette lettre ou sur les précédentes, que vous pourrez retrouver sur notre site.
Jean-François JANIN et Philippe DELCOURT le 28 février 2022

Écrivez nous sur :

<https://www.t-puissance3.com>